



PPC

Compte-rendu Plénière (4/04/13)

Membres du bureau présents : Titi, Xisco, Pierre, Jacky

Adhérents présents : 25

Ordre du jour

AG PPC (7/04/13)

CR comité 2RM Paris

Stationnement Asnières 92

Point sur le contrôle technique

Circuit Carole

Bastille

Intervention de Christophe bénévole mutuelle des motards

AG PPC

Petit rappel aux adhérents (es) présents de la tenue de l'AG ordinaire annuelle de PPC qui se tiendra le dimanche 7/4/13 dans les locaux de Motomag (35 rue des Messiers 93100 Montreuil)
Tous les adhérents ont été informés et convoqués, soit par mail soit par courrier.

Il est rappelé que seuls les adhérents à jour de cotisation en 2013 pourront voter.

L'assemblée générale délibérera sur l'ordre du jour suivant.

Présentation et discussion du rapport moral 2012 puis vote de l'assemblée.

Présentation du rapport financier 2012, questions puis vote de l'assemblée.

Renouvellement du Conseil d'administration : les mandats de Jean-Marc BELOTTI, Hervé LAGAILLARDE (dit « Chacal ») et Djouher TITI arrivent à expiration. Il y a donc 3 postes à pourvoir, en sachant que les trois personnes se représentent.

Orientations 2013,

Questions diverses.



PPC



Comité 2RM Paris

Il est rappelé que ce comité 2 RM a été mis en place à l'initiative de PPC, étaient présents à cette première réunion : MM Bargeton, adjoint au maire de Paris pour la SR, Julien Flageul, monsieur moto marie de Paris, plusieurs membres de différents services de la Direction de la voirie et de la préfecture.

Pour les associations: Ffmc Ppc (Marie Jo, Jm, Jacky), Toutes en moto, LDM, au total 25 personnes autour de la table.

L'ordre du jour proposé par Bargeton :

Stationnement

Accidentologie

Questions environnementales

Questions diverses

Le stationnement :

Julien Flageul nous fait une présentation avec une batterie de chiffres, pourcentage, statistiques etc,,, qu'il est difficile de relever.

Ce que l'on peut retenir de cette présentation : sur le stationnement nous avons l'impression de ne pas vivre dans la même ville tellement la présentation nous brosse des statistiques idéales sur la possibilité de stationner un 2 RM sur Paris.

Le principe majeur de cette étude sur le stationnement, dédier les places essentiellement sur la chaussée plutôt que sur le trottoir, car la Mairie de Paris ne souhaite pas développer le stationnement des 2 RM sur les trottoirs, les différentes mairie d'arrondissements reçoivent régulièrement des plaintes des associations de riverains.

De plus en plus, lors de ces réunions, nous voyons pointer des propositions de stationnements payants dans les parkings publics, les pouvoirs publics disent voir avec les gestionnaires de ces parkings afin de mettre en place un tarif et des offres adapté, 1/3 du tarif VL plus des services spécifiques comme une consigne casque etc.

Accidentologie

Encore une fois, Julien Flageul nous bombarde de chiffres et de statistiques avec, semble t'il, une fâcheuse tendance à culpabiliser systématiquement les 2 RM alors que nous n'avons dans ces chiffres que des stats de responsabilité.

En revanche, l'accent est mis sur l'accroissement des accidents dûs à l'alcool et à la drogue.

Des chiffres des chiffres et encore des chiffres, nous sont présentés pêle-mêle les VL, les camions, les bus, les 2 RM enfin tout ce qui roule à Paris. Nous apprenons également que les subventions accordées à l'achat d'un scooter ou d'un vélo électrique se montent à 7000 pour l'année 2012.



PPC



Notre intervention lors de cette réunion, le deux roues motorisé est bien une solution à la fluidification du trafic et du stationnement, l'occupation à bord d'un 2 RM est au minimum à 50 % et souvent de 100 % ce qui n'est pas le cas des autres véhicules, où l'on constate souvent la présence d'une personne par voiture. C'est aussi un paramètre à prendre en compte en terme de pollution...

Stationnement Asnières

Les problèmes de stationnement des 2 RM étant récurrent à Asnières (92), notre Amis Hervé Lagailarde dit « Chacal » Membre du CA de PPC a interpellé les autorités pour leur proposer des emplacements où il était possible d'aménager des places de stationnement 2 RM (voir photo)



Point sur le contrôle technique

Plutôt qu'un long discours, le communiqué de presse de la FFMC

Contrôle technique européen : le combat continue ! (Le 28 mars 2013)

Après une victoire inespérée en décembre dernier grâce à une forte mobilisation du gouvernement français au sein du Conseil Européen, le match retour au Parlement Européen s'annonce plus difficile. Heureusement, côté Parlement, des députés français se mobilisent également pour défendre les usagers de la route contre les excès réglementaires de Bruxelles.

Rappelons que la question de la périodicité des contrôles pour les automobiles est aussi en jeu puisque la proposition de la Commission Européenne est de rendre ces contrôles annuels pour tous les véhicules de plus de 6 ans et de les étendre aux caravanes et aux deux roues motorisés (2RM).

Suite au courrier commun des 3 instances majeures de la moto et du loisir motorisé qui avait été adressé aux députés européens français, de nombreuses réponses encourageantes ont été reçues. Plusieurs amendements visant à exclure les 2RM du champ d'application de la directive ont été ainsi déposés (disponibles prochainement sur le site du Parlement Européen). Parmi les députés européens ayant indiqué leur opposition à la proposition de contrôle technique des deux roues



PPC



motorisés, on notera, entre autres, Dominique Vlasto, Alain Cadec, Jean-Pierre Audy, Christine de Veyrac, Michel Dantin, Dominique Riquet ou Brice Hortefeux.

L'enjeu aujourd'hui est d'élargir le cercle des opposants à une généralisation du contrôle technique (CT) des deux roues motorisés, notamment face à des pays où le CT moto existe depuis de nombreuses années (Allemagne, Angleterre...) et qui ne comprennent pas les positions des pays où celui-ci n'est pas en vigueur (France, Pays Bas...).

Un premier vote interviendra au sein du comité des Transports du Parlement Européen fin mai à Bruxelles et le vote en séance plénière devrait avoir lieu début juillet à

Circuit Carole

Pour mémoire, le circuit Carole organise 26 week-end (vendredi samedi dimanche) par an de roulage ouvert à tous et gratuits, la FFMC, la Mutuelle, Motomag, sont présents au travers de bénévoles pour une partie de l'organisation.

Cette organisation était faite par des bénévoles jusqu'à présent, essentiellement des antennes de l'Île-de-France, nous avons décidé d'en informer toutes les antennes, charge à elles d'y participer en nous envoyant des bénévoles.

Les tâches demandées aux bénévoles sont essentiellement axées sur la préparation des parkings pour recevoir le public (motos et voiture) la préparation du parking pour les concurrents ainsi que la préparation de la pré-grille qui sert à faire un pré-contrôle des motards qui souhaitent tourner (tenue réglementaire, moto aux normes, papiers en règle, etc.) Les bénévoles sont accueillis par Sylvie à la motothèque vers 11h, déjeune à partir de 12h soit ensemble soit par groupe suivant la fréquentation du circuit (pluie, soleil)

Bastille

Il semblerait que le point de rencontre du port de l'arsenal va être occupé par des activités, le point de rencontre n° 2 étant occupé depuis très longtemps, les prochain rdv devraient se faire au point de rencontre n° 3.

Suite à la demande de certain motards de faire des balades en banlieue, un sondage a été fait. Il en ressort que 65 % souhaite faire ces balades sur Paris intra-muros, 35 % souhaite passer le périphérique et aller en banlieue.

Nous vous proposerons donc quelques fois des balades en banlieue, en revanche pour assurer les rencontres Bastille nous avons besoin de bénévoles, notamment pour amener le camion à Bastille et le ramener à Motomag.

Concernant la balade, nous avons depuis quelques temps de nouveaux motards, en revanche nous manquons d'encadrement compétent pour assurer cette balade.

Nous vous rappelons que nous ne sommes pas dans les conditions d'une manif et que nous sommes tenus de respecter le code de la route (vitesse, feux, priorité...) il en va de la sécurité de tous.



P P C



Intervention Christophe Coudon

Délégué bénévole de la mutuelle des motards.

Des rencontres vers les sociétaires sont organisées par les délégués bénévoles, afin d'expliquer et de faire comprendre les synergies entre les différentes structures du mouvement (antennes, mutuelles, Motomag, etc.). Ces rencontres sont organisées en ateliers représentant chaque structures.

Les sociétaires sont informés de l'organisation de ces rencontres soit au moment de la souscription, soit par affiche, soit par mail.

Fin de la réunion 22h50